



CONSEIL DES COMMISSAIRES

Séance ordinaire du 28 août 2013

– 1^{ère} –

- PRÉSENTS :**
- M. Catherine Harel-Bourdon, présidente
 - M. André Gravel, vice-président
 - Mmes Linda Gamache
Dominique Cousineau
 - MM. Kenneth George
Tomas Arbieto
 - Mme Marie Depelteau-Paquette
 - M. Jean-Denis Dufort
 - M. Christian Giguère
 - Mme Béatrice Copps
 - M. Bernardus Valkenburg
 - Mmes Agnès Connat
Louise Mainville
 - M. Khokon Maniruzzaman
 - Mme Violaine Cousineau
 - M. Daniel Bélanger
 - Mmes Marie-José Mastromonaco
Mélanie Robinson
 - MM. Jacques Dionne
Denis Blier, représentant des parents d'élèves handicapés
ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA)
- ABSENTS :**
- Mme Jocelyne Cyr
 - MM. Paul Evra
Jocelyn Pauzé
- Sont aussi
présents :**
- M. Gilles Petitclerc, directeur général
 - M^c France Pedneault, secrétaire générale
 - MM. Robert Gendron, directeur général adjoint à la gestion des
personnes et des pratiques d'encadrement
François Lavallée, directeur général adjoint à la gestion de
la performance financière et de l'efficacité opérationnelle

M. Maurice Lachance, directeur général adjoint
à la gestion des services éducatifs et de l'organisation scolaire

- Sont invités :**
- M. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 1
 - Mmes Lucille Doiron, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 2
Francyne Fleury, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 3
Line Lapierre, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 4
Guylaine Cormier, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 5
Mireille Sauriol, directrice au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 6
 - M. Marc Prescott, directeur au Bureau de soutien
à la gestion des établissements, unité 7
 - Mmes Line St-Pierre, directrice des Services éducatifs
Claudette Lechasseur, directrice par intérim du Service des
communications et de la promotion
 - M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des
personnes et du développement des compétences
 - Mme Joëlle Laforest, directrice du Service des ressources
financières
 - MM. René Morales, directeur des Services généraux
Bruno Marchand, directeur du Service des ressources
matérielles
Pierre Girard, directeur adjoint du Service des technologies
de l'information
 - Mmes Suzie Delisle, régisseuse à la Direction générale et
au Secrétariat général
Sophie Reid-Triantafyllos, réviseuse linguistique
 - M. Martin Tremblay, technicien au Service des technologies de
l'information

Le mot de la présidente

Mme Catherine Harel-Bourdon, présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), souhaite une bonne rentrée à tous et à toutes. Elle indique qu'elle était à l'école secondaire Père-Marquette ce matin pour marquer la rentrée et souligner la volonté de la CSDM de travailler pour la réussite des élèves du secondaire.

Par la suite, Mme Harel-Bourdon souligne la présence de sa famille dans la salle, soit son mari et ses trois enfants. Elle les remercie pour leur soutien.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du Conseil des commissaires, Mme Catherine Harel-Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

– ajouter les articles suivants :

DG-13-299 Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – évaluation finale – année 2012-2013

A-10-02 Service de l'organisation scolaire – parc école Saint-Henri – réaménagement du parc de la Ferme Brodie pour l'arrondissement – approbation de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

A-12-525 Dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le projet de plan de développement de Montréal

A-34-2099 Secrétariat général – rajustements de rémunération des commissaires – août 2013

– ajouter les articles suivants sous la rubrique « Information » :

b) INF-655 Lettre de démission au poste de vice-présidente de la Commission scolaire de Montréal

c) INF-656 Demande de modification à la Loi électorale – lettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2013
- 3- Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2013
- 4- Période réservée au public
- 5- Avis de proposition
- 6- Proposition d'urgence des commissaires – poste de vice-présidence de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- 7- Proposition d'urgence des commissaires – nomination d'un membre au comité exécutif

- 8- Proposition d'urgence des commissaires – nomination de la représentante et du substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- 9- Proposition d'urgence des commissaires – nomination au poste de commissaire scolaire de la circonscription 17 – Westmount Côte-des-Neiges-Sud – article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*
- 10- Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – évaluation finale – année 2012-2013
- 11- Service de l'organisation scolaire – parc-école Saint-Henri – réaménagement du parc de la Ferme Brodie pour l'arrondissement – approbation de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- 12- Service de l'organisation scolaire – modifications au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – années 2013-2016 – école Joseph-François-Perrault
- 13- Service de l'organisation scolaire – modifications au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – années 2013-2016 – école Édouard-Montpetit
- 14- Services généraux – dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique sur le projet de plan de développement de Montréal
- 15- Service des ressources financières – approbation des états financiers 2012-2013 des sept garderies de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)
- 16- Secrétariat général – comités institutionnels et légaux et comités de travail – nominations
- 17- Secrétariat général – rajustements de rémunération des commissaires – août 2013
- 18- Réception de pouvoirs exercés par le directeur général en circonstances exceptionnelles – règlement R2011-1, art. 1.8
 - a) A-29-1529 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – congé sans traitement à temps partiel dans le cadre d'une retraite progressive – année scolaire 2013-2014

- b) A-29-1540 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement scolaire – nominations à la direction adjointe –année scolaire 2013-2014
- c) A-29-1543 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe – année scolaire 2013-2014
- d) A-29-1544 Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d’établissement scolaire – nominations à la direction adjointe – année scolaire 2013-2014

19- Information :

- a) INF-654 – Réponse de *TC Média*
- b) INF-655 – Lettre de démission au poste de vice-présidente de la Commission scolaire de Montréal
- c) INF-656 – Demande de modification à la *Loi électorale* – lettre au ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

20- Période réservée aux commissaires

21- Période réservée à la Direction générale

22- Autres sujets

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2013

En application de l’article 170 de la *Loi sur l’instruction publique*, Mme Catherine Harel-Bourdon, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2013, étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme Catherine Harel-Bourdon, présidente, est adoptée à l’unanimité par les membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

- 1° d’APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 19 juin 2013.

3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2013

En application de l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*, Mme Catherine Harel-Bourdon, présidente, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2013, étant donné que les membres du Conseil des commissaires en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de Mme Catherine Harel-Bourdon, présidente, est adoptée à l'unanimité par les membres présents du Conseil des commissaires.

Il est donc **RÉSOLU** :

1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 26 juin 2013.

4. Période réservée au public

Au cours de la période réservée au public, les commentaires suivants sont faits.

a) Salle de concert à l'école Joseph-François-Perrault

M. Éric D'Argenzio, président sortant du conseil d'établissement de l'école Joseph-François-Perrault, lit le texte suivant concernant la salle de concert à cette école :

« Membres du Conseil des commissaires, bonsoir,

C'est un plaisir de vous retrouver en ce début d'année scolaire.

Madame la Présidente,

Je me fais le porte-parole de la communauté joseph-françois-perraultienne pour vous féliciter pour votre élection et nomination à titre de nouvelle présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). C'est avec plaisir que j'ai pu lire et constater que l'école Joseph-François-Perrault vous tenait à cœur. En moins d'une semaine, vous avez parlé à deux reprises du programme musical de l'école, lors de la rentrée des gestionnaires de la CSDM et lors d'une entrevue qui est parue dans LaPresse+ au cours de la fin de semaine. Tout comme avec vos prédécesseurs, nous saurons être heureux de travailler ensemble pour l'aboutissement du projet de la salle de concert.

Ma question : Le 19 septembre prochain, c'est la première rencontre parents-enseignants à l'école et c'est aussi l'assemblée générale des parents pour l'élection du nouveau conseil d'établissement. À titre de président sortant, j'ai à adresser quelques mots aux parents présents. Est-ce que nous pouvons croire que je pourrais leur annoncer de bonnes nouvelles? »

M. Ron Fitzsimmons, bénévole à l'école Joseph-François-Perrault, dit également avoir hâte de voir une progression dans le dossier de la salle de concert.

Mme Catherine Harel-Bourdon leur répond que le travail sur ce dossier se continue. Elle indique qu'une rencontre avec le ministre de la Métropole a eu lieu et que le dossier était à l'ordre du jour. Des discussions sont en cours afin de trouver divers moyens pour financer le projet. Elle ajoute qu'une rencontre avec l'Orchestre Métropolitain a également eu lieu et qu'une rencontre aura lieu prochainement avec l'arrondissement dans le but de chercher des partenaires financiers pour le projet. Mme Harel-Bourdon réitère la volonté de la CSDM de mener à terme ce projet. Elle leur indique qu'une rencontre avec l'équipe se tiendra au cours des prochains mois afin de faire le point sur le projet.

5. Avis de proposition

La commissaire, Mme Agnès Connat, annonce qu'elle soumettra, à une prochaine séance du Conseil des commissaires, une proposition concernant la modification des formulaires d'admission des élèves.

6. Proposition d'urgence des commissaires – poste de vice-présidence de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

CONSIDÉRANT la démission de Mme Jocelyne Cyr à titre de vice-présidente de la Commission scolaire de Montréal en date du 26 août 2013;

CONSIDÉRANT l'article 157 de la *Loi sur l'instruction publique*, qui prévoit qu'une vacance à la vice-présidence est comblée dans les 30 jours;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de NOMMER M. André Gravel à titre de vice-président de la Commission scolaire de Montréal;
- 2° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller à l'ajustement de la rémunération en conséquence.

7. Proposition d'urgence des commissaires – nomination d'un membre au comité exécutif

CONSIDÉRANT la démission de M. Daniel Duranleau à titre de commissaire et de membre du comité exécutif en date du 13 août 2013;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de NOMMER Mme Marie-José Mastromonaco membre du comité exécutif;
- 2° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller à l'ajustement de la rémunération en conséquence.

8. Proposition d'urgence des commissaires – nomination de la représentante et du substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT l'article 5.1.1 des *Règlements généraux* de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui prévoit que « le conseil est composé du président et du vice-président élus par l'assemblée générale, ainsi que du président de chacune des commissions scolaires membres ou du représentant qu'elle désigne »;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de NOMMER la présidente, Mme Catherine Harel-Bourdon, à titre de représentante de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- 2° de DÉSIGNER le commissaire Christian Giguère à titre de substitut de la représentante de la CSDM au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- 3° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller à l'ajustement de la rémunération en conséquence.

9. Proposition d'urgence des commissaires – nomination pour le poste de commissaire scolaire de la circonscription 17 – Westmount–Côte-des-Neiges-Sud – article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*

CONSIDÉRANT que, le 2 mai 2013, M. Akos Verboczy a remis sa démission comme commissaire scolaire de la circonscription scolaire 17 – Westmount–Côte-des-Neiges-Sud;

CONSIDÉRANT que l'article 1 de la *Loi modifiant la Loi sur les élections scolaires et d'autres dispositions législatives* (L.Q. 2013, chapitre 15) prévoit que tout poste de commissaire vacant est pourvu par le Conseil des commissaires selon la procédure prévue à l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires*;

CONSIDÉRANT que l'article 199 de la *Loi sur les élections scolaires* prévoit que le Conseil des commissaires pourvoit le poste, après consultation du comité de parents;

CONSIDÉRANT que la personne doit posséder les qualités requises au sens de la *Loi sur les élections scolaires* pour être nommée;

CONSIDÉRANT que le comité de parents a été consulté et a fait parvenir ses recommandations;

CONSIDÉRANT que Mme Béatrice Copps possède les qualités requises et reçoit l'appui du Conseil des commissaires;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de NOMMER, à compter de maintenant, Mme Béatrice Copps à titre de commissaire scolaire de la circonscription 17 – Westmount–Côte-des-Neiges-Sud;
- 2° de PRÉVOIR que Mme Béatrice Copps prêtera serment dans les 30 jours, conformément à l'article 164 de la *Loi sur les élections scolaires*;
- 3° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller au versement de la rémunération en conséquence.

10. Réseau des établissements scolaires Nord – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – évaluation finale – année 2012-2013

Document déposé : Rapport DG-13-299 en date du 6 juin 2013 de
M. Frédéric Corbeil concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la période de probation du personnel de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT que la période de probation fait partie intégrante des conditions de travail du personnel de direction d'établissement;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive faite par le supérieur immédiat de la personne soumise à une période de probation.

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de CONFIRMER le choix de Mme Mylène Fortin, qui a favorablement réussi sa période de probation, au poste de direction adjointe à l'école primaire François-de-Laval.

11. Service de l'organisation scolaire – parc-école Saint-Henri – réaménagement du parc de la Ferme Brodie pour l'arrondissement – approbation de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Document déposé : Rapport A-10-02 en date du 28 août 2013 de
Mme Sylvie Choquette concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'une convention lie la Ville de Montréal et la CSDM depuis 1975 concernant l'aménagement du terrain adjacent à l'école Saint-Henri;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement du Sud-Ouest souhaite réaménager le parc de la Ferme Brodie;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la convention liant la CSDM à la Ville de Montréal, l'autorisation de la CSDM est requise pour que l'arrondissement puisse procéder à ce réaménagement;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la CSDM et la Ville de Montréal de concrétiser ce projet;

Il est majoritairement **RÉSOLU** :

1° d'AUTORISER le projet de réaménagement de la Ferme Brodie présenté par l'arrondissement du Sud-Ouest.

Le commissaire Daniel Bélanger s'abstient de voter.

12. Service de l'organisation scolaire – modifications au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – années 2013-2016 – école Joseph-François-Perrault

Document déposé : Rapport A-12-523 en date du 8 juillet 2013 de M. Éric Vendette concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le besoin d'espace de l'école Joseph-François-Perrault;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires de la CSDM – 2013-2016 afin de louer des locaux au 7110, 8^e Avenue concernant l'école Joseph-François-Perrault;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° de MODIFIER le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2013-2016 de la CSDM adopté le 21 décembre 2012 (résolution 15, rapport A-12-484-A) afin d'inclure la location des locaux du bâtiment situé au 7110, 8^e Avenue concernant l'école Joseph-François-Perrault;

2° de MANDATER les Services généraux pour entamer le processus menant à la location des locaux du bâtiment situé au 7110, 8^e Avenue pour l'école Joseph-François-Perrault et de PRÉVOIR un montant pour les frais de location.

13. Service de l'organisation scolaire – modifications au Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) – années 2013-2016 – école Édouard-Montpetit

Document déposé : Rapport A-12-524 en date du 8 juillet 2013 de
M. Éric Vendette concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le besoin pour des installations extérieures, nécessaires à la pratique du baseball, pour le programme sport-études de l'école Édouard-Montpetit;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2013-2016 de la CSDM afin de louer des installations extérieures, nécessaires à la pratique du baseball, pour le programme sport-études de l'école Édouard-Montpetit;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de MODIFIER le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles scolaires 2013-2016 de la CSDM adopté le 21 décembre 2012 (résolution 15, rapport A-12-484-A) afin d'inclure la location des installations extérieures des parcs Liébert (situé au 2825, rue Liébert) et Jean-Amyot (situé au 6110, rue de Marseille), nécessaires à la pratique du baseball, pour le programme sport-études de l'école Édouard-Montpetit;
- 2° de MANDATER les Services généraux pour entamer le processus menant à la location des installations extérieures, nécessaires à la pratique du baseball, pour le programme sport-études de l'école Édouard-Montpetit;
- 3° de RÉSERVER une somme d'environ 12 000 \$ nécessaire à la location des installations extérieures, nécessaires à la pratique du baseball, pour le programme sport-études de l'école et de DÉPOSER cette somme au budget du Secteur de la gestion des immeubles excédentaires pour l'année scolaire 2013-2014 à l'indice 291 000 1 65900 558.

14. Services généraux – dépôt d'un mémoire dans le cadre de la consultation publique portant sur le projet de plan de développement de Montréal

Document déposé : Rapport A-12-525 en date du 28 août 2013 de
Mme Carmel Harrigan concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la tenue d'une consultation publique à l'égard du projet de plan de développement de Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance pour la Commission scolaire de Montréal (CSDM) de contribuer à cette réflexion d'envergure;

CONSIDÉRANT le projet de mémoire déposé en annexe;

CONSIDÉRANT les renseignements fournis dans le présent rapport;

Il est PROPOSÉ :

- 1° d'AUTORISER les Services généraux à inscrire la CSDM pour la participation à la consultation et à transmettre le mémoire déposé en annexe du présent rapport.

Le commissaire Ben Valkenburg demande que le projet de mémoire soit modifié en y ajoutant les perspectives suivantes :

- 1) de RÉFÉRER au guide du ministère des Transports du Québec *Redécouvrir le chemin de l'école* (2009) pour l'implantation des corridors scolaires;
- 2) d'ASSURER une signature visuelle commune pour toute la ville en ce qui concerne les écoles;
- 3) de CRÉER une table de concertation permanente entre la Ville de Montréal et la CSDM pour traiter de la mise en place de recommandations, principalement en ce qui a trait à la sécurité.

Ces propositions de modification du mémoire sont adoptées à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Par conséquent, il est **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER les Services généraux à inscrire la CSDM pour la participation à la consultation et à transmettre le mémoire déposé en annexe du présent rapport, sous réserve d'y inclure les modifications demandées par les commissaires.

15. Service des ressources financières – approbation des états financiers 2012-2013 des sept garderies de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)

Document déposé : Rapport A-31-2415 en date du 13 août 2013 de Mme Joëlle Laforest concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que l'article 61 de la *Loi sur les services éducatifs à l'enfance* édicte au détenteur de permis de garderie la production d'états financiers;

CONSIDÉRANT l'exigence du ministère de la Famille (MF) de produire un bilan des rapports financiers;

CONSIDÉRANT que la CSDM détient sept permis de garderie;

Il est PROPOSÉ :

- 1^o d'AUTORISER la signature du rapport des états financiers 2012-2013 ainsi que du bilan de ces états financiers audités par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. par le directeur général de la CSDM, M. Gilles Petitclerc, et la direction de chaque établissement, soit :

Direction d'école	Garderie	N° de permis	École
Line Bellerose	La Fourmilière	5251-9014	La Mennais
Isabelle Forget	La Balancelle	3000-1056	Louis-Dupire
Cécile Roy	La Gard'école	5489-2666	St-Enfant-Jésus
Line Gallichand	Le Petit Baluchon	5251-9006	Saint-Fabien
Maryse Maheux-Dion	Les Moussaillons	5285-0112	St-Noël-Chabanel
Catherine Lachaîne	La Sauterelle	5251-9022	Ste-Jeanne-D'Arc
Andrée Dubé	Bonheur d'Occasion	5365-1873	Centre Gabrielle-Roy

- 2^o d'AUTORISER la transmission d'un exemplaire original du rapport des états financiers 2012-2013 et du bilan de ces états au ministère de la Famille, et ce, pour chacune des garderies suivantes :

Garderie	N° de permis
La Fourmilière	5251-9014
La Balancelle	3000-1056
La Gard'école	5489-2666
Le Petit Baluchon	5251-9006
Les Moussaillons	5285-0112
La Sauterelle	5251-9022
Bonheur d'Occasion	5365-1873

La commissaire Marie-José Mastromonaco propose d'ajouter la 3^e proposition suivante :

« 3^o de DONNER à la présidente le mandat de communiquer avec la ministre de la Famille au sujet de cette situation. »

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

La proposition principale telle qu'elle est modifiée est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Par conséquent, il est **RÉSOLU** :

- 1° d'AUTORISER la signature du rapport des états financiers 2012-2013 ainsi que du bilan de ces états financiers audités par la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. par le directeur général de la CSDM, M. Gilles Petitclerc et la direction de chaque établissement, soit :

Direction d'école	Garderie	No de permis	École
Line Bellerose	La Fourmilière	5251-9014	La Mennais
Isabelle Forget	La Balancelle	3000-1056	Louis-Dupire
Cécile Roy	La Gard'école	5489-2666	St-Enfant-Jésus
Line Gallichand	Le Petit Baluchon	5251-9006	Saint-Fabien
Maryse Maheux-Dion	Les Moussaillons	5285-0112	St-Noël-Chabanel
Catherine Lachaîne	La Sauterelle	5251-9022	Ste-Jeanne-D'Arc
Andrée Dubé	Bonheur d'Occasion	5365-1873	Centre Gabrielle-Roy

- 2° d'AUTORISER la transmission d'un exemplaire original du rapport des états financiers 2012-2013 et du bilan de ces états au ministère de la Famille, et ce, pour chacune des garderies suivantes :

Garderie	N° de permis
La Fourmilière	5251-9014
La Balancelle	3000-1056
La Gard'école	5489-2666
Le Petit Baluchon	5251-9006
Les Moussaillons	5285-0112
La Sauterelle	5251-9022
Bonheur d'Occasion	5365-1873

- 3° de DONNER à la présidente le mandat de communiquer avec la ministre de la Famille au sujet de cette situation.

16. Secrétariat général – comités institutionnels et légaux et comités de travail – nominations

Document déposé : Rapport A-34-2098-A en date du 26 août 2013 de M^e France Pedneault et Mme Guylaine Dubé concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la résolution XXIV adoptée par le Conseil des commissaires à sa séance du 13 avril 2011 créant des comités de travail et désignant les commissaires pour y siéger;

CONSIDÉRANT que des commissaires siègent aux comités institutionnels et légaux de la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT les mandats et priorités ciblés par les commissaires et la présidente;

CONSIDÉRANT que la composition des comités légaux est déterminée par le Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun qu'un administrateur soit en soutien aux sept comités de travail des commissaires;

CONSIDÉRANT la complexité de certains dossiers et le suivi rigoureux qu'ils requièrent;

CONSIDÉRANT l'opportunité de revoir, selon les disponibilités des commissaires et les intérêts des parents (commissaires-parents et membres du comité de parents [CP]), la participation aux différents comités de travail et comités institutionnels et légaux;

CONSIDÉRANT que les commissaires-parents et les membres du comité de parents seront élus en novembre 2013;

CONSIDÉRANT l'importance d'assurer une présence régulière des élus aux travaux des comités;

CONSIDÉRANT que les commissaires sont nommés jusqu'à leur remplacement par le Conseil des commissaires;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

1° d'ABOLIR les comités suivants :

- Comité de travail sur les conditions des familles et des élèves adultes
- Comité de travail sur les liens entre les secteurs de la formation générale des jeunes (FGJ), de la formation générale des adultes (FGA) et de la formation professionnelle (FP)
- Comité de travail autour de la norme ISO 26000 (responsabilité sociétale des organisations)

2° de CRÉER les comités suivants :

- Comité de travail sur les immeubles excédentaires
- Comité de travail sur la sécurité
- Comité de travail sur la mesure alimentaire
- Comité sur la gestion financière

3° de NOMMER les commissaires suivants pour siéger aux différents comités de travail du Conseil des commissaires :

A) Comité de travail sur la qualité des services éducatifs offerts sur le territoire

Présidente : Marie Depelteau-Paquette
Membres : Dominique Cousineau
Khokon Maniruzzaman

B) Comité de travail sur les services complémentaires intégrés

Présidente : Marie-José Mastromonaco
Membres : Violaine Cousineau
Paul Evra

C) Comité de travail sur les immeubles excédentaires

Président : Kenneth George
Membres : Jocelyn Pauzé
Tomas Arbieto

D) Comité de travail sur la sécurité

Président : Ben Valkenburg
Membre : Linda Gamache

E) Comité de travail sur la mesure alimentaire

Membres : Marie-José Mastromonaco
André Gravel

F) Comité sur l'organisation des services informatiques

Membre : Jean-Denis Dufort

G) Comité des contrats

Membres : Agnès Connat
Marie-José Mastromonaco
Ben Valkenburg
Linda Gamache

H) Comité sur la gestion financière

Président : Daniel Bélanger
Membres : Jean-Denis Dufort
Jocelyne Cyr

- 4° de NOMMER le commissaire Ben Valkenburg au comité central de l'environnement;
- 5° de NOMMER les personnes suivantes aux comités prévus par la *Loi sur l'instruction publique* :
- A) **Comité consultatif sur les services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage** :
- Invité d'office : À venir
- B) **Comité consultatif sur le transport scolaire**
- Membres : Louise Mainville
À venir
- C) **Comité de gouvernance et d'éthique**
- Président : Christian Giguère
Membres : Catherine Harel-Bourdon
Louise Mainville
René Morales, directeur des Services généraux
France Pedneault, secrétaire générale
Gilles Petitclerc, directeur général
- D) **Comité des ressources humaines**
- Président : André Gravel
Membres : Agnès Connat
À venir
Robert Gendron, directeur général adjoint à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement
Frédéric Corbeil, directeur en soutien à la gestion des établissements
Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences
- 6° de NOMMER les commissaires suivants aux comités administratifs :
- A) **Comité de validation du Cybersavoir**
- Membre : Jean-Denis Dufort
- B) **Comité directeur du plan Réussir**
- Présidente : Marie Depelteau-Paquette
Membres : André Gravel
Catherine Harel-Bourdon

- 7° de NOMMER les commissaires suivants en tant que commissaires-conseil à la présidence pour les dossiers portant sur :
- A) L'immigration : Tomas Arbieto
 - B) Les écoles saines : André Gravel
 - C) Les écoles à vocation particulière et alternative : Violaine Cousineau
- 8° de DEMANDER au directeur général de désigner un administrateur en soutien aux sept comités de travail des commissaires;
- 9° de STATUER que trois absences consécutives d'un élu membre à une rencontre d'un comité entraîneront automatiquement la fin de son appartenance audit comité et d'INFORMER les élus à cet effet;
- 10° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller aux ajustements de rémunération en conséquence;
- 11° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller à faire la mise à jour des comités, dès que les commissaires-parents et les parents du comité de parents auront fait part de leur intérêt à s'impliquer dans les comités concernés, soit après les élections de novembre.

17. Secrétariat général – rajustements de rémunération des commissaires – août 2013

Document déposé : Rapport A-34-2099 en date du 26 août 2013 de
M^e France Pedneault concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la rémunération des commissaires a été fixée par résolution du Conseil des commissaires (14 novembre 2007, résolution XII), conformément au *Décret du gouvernement du Québec concernant les montants annuels maxima pouvant être accordés aux commissaires et aux membres du Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM) (D-836-2000)*, et qu'elle a été modifiée par les résolutions 29 du 18 novembre 2009, 21 du 24 février 2010, 10 du 24 octobre 2012 et 18 du 19 décembre 2012;

CONSIDÉRANT l'évolution des mandats;

CONSIDÉRANT que les propositions de modifications à la rémunération des commissaires établissent une rémunération globale des commissaires en deçà du seuil maximal de rémunération prévu au décret;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de MODIFIER la rémunération des commissaires de la façon suivante :
- Hausser la rémunération de base des commissaires de 12 232 \$ à 12 500 \$;

- Mettre fin au mandat et à la rémunération de 17 538 \$ de commissaire en soutien à la présidence;
 - Mettre fin au mandat et à la rémunération de 5 238 \$ de commissaire en soutien au comité exécutif;
 - Hausser la rémunération de président de comité de 3 500 \$ à 4 500 \$;
 - Hausser la rémunération de membre de comité de 2 100 \$ à 2 500 \$;
 - Déterminer qu'un commissaire-conseil à la présidence pour des dossiers particuliers ne reçoit pas de rémunération additionnelle;
- 2° de MAINTENIR par ailleurs tous les autres paramètres relatifs à la rémunération des commissaires;
- 3° de DEMANDER à la secrétaire générale de veiller à l'ajustement de la rémunération des commissaires.

18. Réception de pouvoirs exercés par le directeur général en circonstances exceptionnelles – règlement R-2011-1, art. 1.8

CONSIDÉRANT que, par le règlement R2011-1, le Conseil des commissaires a délégué au directeur général de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) certains de ses droits, pouvoirs et obligations;

CONSIDÉRANT l'article 1.8 du règlement R2011-1, qui prévoit que le directeur général peut « *exercer, en lieu et place du Conseil des commissaires, en cas de circonstance exceptionnelle, tout pouvoir et prendre toute décision que requiert l'intérêt de la CSDM et de faire rapport à l'instance qui avait le pouvoir de prendre la décision* »;

CONSIDÉRANT l'absence d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires entre le 26 juin et le 28 août 2013;

CONSIDÉRANT les rapports soumis au directeur général pour décisions;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° de RECEVOIR les rapports des décisions suivantes prises par le directeur général, en application de l'article 1.8 du règlement R2011-1 concernant la délégation de pouvoirs au directeur général :
- a) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – congé sans traitement à temps partiel dans le cadre d'une retraite progressive – année scolaire 2013-2014

Document déposé : Rapport A-29-1529 en date du 25 juin 2013 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

1° d'ACCORDER à Mme Jocelyne Bilodeau, directrice de l'école des Nations du Réseau des établissements scolaires Ouest, un congé sans traitement à temps partiel pour l'équivalent de 26 jours (10 %) qui sera pris chaque année du contrat dans le cadre d'une retraite progressive de cinq ans commençant le 8 juillet 2013.

b) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction adjointe – année scolaire 2013-2014

Document déposé : Rapport A-29-1540 en date du 20 juin 2013 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

1° de NOMMER M. Serge Létourneau au poste de direction d'établissement à l'école Marie-de-l'Incarnation du Réseau des établissements scolaires Ouest à compter du 1^{er} juillet 2013;

2° de NOMMER Mme Danielle Goyette au poste de direction adjointe d'établissement au Centre de ressources éducatives et pédagogiques du Réseau des établissements scolaires de la formation générale des adultes à compter du 1^{er} juillet 2013.

c) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction et à la direction adjointe – année scolaire 2013-2014

Document déposé : Rapport A-29-1543 en date du 3 juillet 2013 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

1° de NOMMER les personnes suivantes au poste de direction des établissements précisés à la date spécifiée :

	PRIMAIRE	DATE
École Boucher-De La Bruère	Daniel Mailhot	Du 4 juillet 2013 au 17 janvier 2014
École Saint-Antoine-Marie-Claret	Jennifer Ouellette*	Le 4 juillet 2013

2° de NOMMER les personnes suivantes au poste de direction adjointe des établissements précisés à la date spécifiée :

	SECONDAIRE	DATE
École Saint-Henri		Du 4 juillet 2013 au 30 juin 2014
	SECONDAIRE	
École Saint-Luc et annexe	Fatiha Djebbar	Du 4 juillet au 31 décembre 2013
	SECONDAIRE	
École Lucien-Pagé	Marie-Josée Demers	Du 4 juillet 2013 au 30 juin 2014
	SECONDAIRE	
École Louis-Riel	Hélène Claing	Le 4 juillet 2013
	SECONDAIRE	
École Louis-Riel	Yvan Bergeron*	Le 4 juillet 2013
	PRIMAIRE	
École Saint-Isaac-Jogues	Marie-Claude Lachâîne *	Le 4 juillet 2013

3° de SOUMETTRE les nouvelles nominations (soit celles dont le nom est suivi d'un astérisque) à une période de probation conformément à la *Politique locale de gestion des cadres de la Commission scolaire de Montréal (P2009-2)*.

d) Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de direction d'établissement scolaire – nominations à la direction adjointe – année scolaire 2013-2014

Document déposé : Rapport A-29-1544 en date du 11 juillet 2013 de Mme Linda Di Giacomo concernant le sujet en référence

1° de NOMMER TEMPORAIREMENT les personnes suivantes au poste de direction adjointe des établissements précisés à la date spécifiée :

	SECONDAIRE	DATE
École Georges-Vanier	Danielle Simard	Du 12 août 2013 au 30 juin 2014

	SECONDAIRE	DATE
École Saint-Henri	Frédéric Prud'Homme	Du 12 août 2013 au 30 juin 2014
	FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	
Centre Marie- Médiatrice	Denis Martel	Du 12 août 2013 au 17 janvier 2014
Centre Gabrielle-Roy	Maryse Nadeau	Du 8 août au 31 décembre 2013

19. Information :

- a) INF-654 – Réponse de *TC Média*
- b) INF-655 – Lettre de démission au poste de vice-présidente de la Commission scolaire de Montréal
- c) INF-656 – Demande de modification à la *Loi électorale* – lettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

20. Période réservée aux commissaires :

- a) Nomination à la vice-présidence de la CSDM

En lien avec le point 6 (CC-M-170 – poste de vice-présidence de la CSDM), M. André Gravel remercie le Conseil des commissaires pour la confiance qu'il lui accorde. Il ajoute que ce poste lui permettra de continuer à contribuer à l'atteinte des objectifs de la CSDM.

- b) Nomination au comité exécutif

En lien avec le point 7 (CC-M-171 – nomination d'un membre au comité exécutif), Mme Marie-José Mastromonaco remercie ses collègues du Conseil des commissaires pour leur confiance.

En lien avec les points 6 et 7, M. Dionne félicite M. Gravel et Mme Mastromonaco pour leur nomination.

c) Rémunération des commissaires

En lien avec le point 13a) (A-34-2099 – rajustement de la rémunération des commissaires), Mme Catherine Harel-Bourdon explique qu'il ne s'agit pas d'une hausse de la masse salariale, mais bien d'une redistribution entre les commissaires.

21. Période réservée à la Direction générale

M. Gilles Petitclerc remercie le Service de l'organisation scolaire ainsi que les directions en soutien à la gestion des établissements pour leur travail dans la première déclaration d'effectif scolaire centralisée.

22. Autres sujets

Aucun sujet n'est soumis à ce point.

La séance est levée à 19 h 30.

Secrétariat général – 9 octobre 2013